
CABINET

Projet : *Renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le Bassin du Fleuve Congo.*

Intitulé du poste : Assistant(e) à la Coordination Locale (ACL)

DESCRIPTION DU PROJET

Le poste d'Assistant (e) à la coordination locale au niveau départemental est proposé dans chacun des trois départements cibles du Projet *Renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le Bassin du Fleuve Congo.*

La République du Congo bénéficie pour une durée de 5 ans du soutien financier du Conseil du Fonds d'Adaptation pour la mise en œuvre de ce projet. Le ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo (MEDDBC) en est l'« entité d'exécution », en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM), l'« entité multilatérale de la mise en œuvre » dudit Projet.

Le Projet cible les communautés et les personnes les plus touchées par le changement climatique, la pauvreté, l'insécurité alimentaire ainsi que les moyens d'existence, notamment agricoles au sens large qui sont limités et vulnérables aux chocs climatiques.

Il vise ainsi à renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition par le biais de mesures d'adaptation au changement climatique en portant une attention particulière aux populations autochtones et aux petits exploitants agricoles en mettant l'accent sur la participation des femmes. Avec une portée nationale, les activités du Projet concerneront directement trois départements : la Bouenza dans la partie sud-est du pays, la Likouala et la Sangha dans la partie nord, principalement couverte par la forêt tropicale.

Trois Composantes inter reliées déterminent la mise en œuvre du Projet dont les objectifs spécifiques pour chaque Composante sont : pour la composante 1, d'accroître les connaissances, la sensibilisation et les capacités en matière d'impact face aux changements climatiques et d'options d'adaptation dans les communautés, ainsi que dans les institutions publiques en charge des politiques ; pour la Composante 2, de faciliter la disponibilité pour les ménages des informations nécessaires pour mieux gérer et minimiser les impacts de la variabilité climatique et des événements météorologiques sur leurs moyens d'existence ; pour la Composante 3, d'appliquer par les communautés des mesures d'adaptation à leurs activités productives.

ATTRIBUTIONS ET RESPONSABILITES

Sous l'autorité du Directeur national du Projet basé à Brazzaville, les Assistants à la coordination locale (ACL) travailleront en étroite collaboration avec les sous-bureaux du Programme Alimentaire Mondial (PAM) : Pour le département de la Likouala avec le sous-bureau de Bétou ; Pour le département de la Sangha avec le sous-bureau de Bétou et subsidiairement avec le bureau du PAM à Owando (Département de la Cuvette) ; Pour le département de la Bouenza avec le sous-bureau de Nkayi.

Dans son département d'action, l'ACL coordonnera les activités et programmes des partenaires qui répondent efficacement aux objectifs du programme du Fonds d'adaptation dans les districts et zones déterminés dans le document de Projet. Par sa position, l'ACL établira des liens directs avec les représentants des entités locales et départementales publiques et privées, y compris avec la société civile et tout particulièrement avec celles qui sont ou seront impliqués dans la mise en opérations des trois composantes du Projet. Les partenaires opérationnels ou financiers, acteurs régionaux, agissant au niveau départemental, notamment en consortium dans la Composante 3 du Projet seront parties prenantes d'un Comité de suivi technique local, acteur pivot du cadre de suivi des activités du projet. L'ACL est l'animateur du Comité de suivi technique local.

Il/Elle facilitera la mise en œuvre et la coordination entre les acteurs régionaux, notamment ceux organisés en consortiums et qui sont appelés à travailler directement avec les communautés et les associations villageoises. L'ACL collabore avec la Direction nationale du Projet (MEDDBC) et, par les sous-bureaux, avec la Coordination du Projet (PAM) et fait rapport à la Direction nationale du Projet, à travers des rapports d'activités spécifiques, comprenant sa participation au Comité technique local du département.

RESPONSABILITES CLES

En qualité de Coordonnateur local de la mise en œuvre des activités de la composante 3 dans le département ciblé, telles que décrites dans le document de Projet (3/4 du temps imparti à l'ACL) :

- Contribuer à l'élaboration et à l'évolution des plans de travail trimestriels et annuels de la Direction du Projet ;
- Identifier les risques potentiels dans le processus de planification des travaux et être une force de proposition dans l'élaboration des mesures d'atténuation à inclure dans le plan de travail ;
- Assister la co-organisation avec l'entité désignée par le MEDDBC des sessions de travail du Comité de suivi technique local au niveau départemental ;
- Rendre compte de la collecte de l'information routinière et périodique pour la production des données requises selon le cadre logique du projet sous la conduite du chargé du Suivi & Evaluation du Projet ;
- Faciliter et conseiller localement pour la conformité des lignes directrices et procédures du PAM pour une utilisation appropriée des ressources du Fonds d'Adaptation ;

- Veiller à la remise en temps opportun des rapports périodiques redevables par les différents partenaires du Projet, tels que des rapports de mission, rapports d'activités et rapport financiers ou toute autre documentation prévue dans la collaboration contractuelle, des intervenants avec le Projet du Fonds d'Adaptation.

En qualité de Point focal du Projet : Assurer la liaison avec le sous bureau du PAM qui couvre les activités du département ; Participer aux réunions locales et départementales sur les thématiques du Projet ; Faciliter la collaboration inclusive des organismes gouvernementaux compétents, des ONG et autres partenaires publics et privés dans le développement des activités.

PRINCIPALES TACHES

Animateur central des interventions locales, l'ACL accompagnera :

- La mise en pratique des connaissances acquises/renforcées des bénéficiaires et options choisies pour l'adaptation au niveau communautaire (*résultats de la composante 1*) ;
- La gestion de l'information climatologique pour minimiser les impacts de la variabilité climatique et des événements météorologiques (*résultat de la composante 2*) ;
- L'évolution des systèmes de production des communautés vulnérables vers des systèmes plus résilients et des stratégies de gestion des risques dans un contexte de climat changeant (*Composante 3*) ;
- L'accès à des options et liaisons commerciales, aidant les producteurs à soutenir les changements dans leurs moyens d'existence, en consolidant les sources de revenus, en travaillant sur les chaînes de valeur pour une diversification des économies locales qui intègrent leurs avantages comparatifs ;
- Le partenariat avec le programme d'alimentation scolaire mis en œuvre par le PAM.

Dans ses principales tâches, il devra :

- Accompagner la mise en œuvre des activités d'adaptation dans le but de s'assurer que les activités convenues sont réalisées avec une haute qualité technique et l'application de méthodes correspondant aux normes techniques applicables ;
- Participer à la sélection et à la formation des groupements dans les communautés et zones du Projet ;
- Surveiller l'avancement des activités ainsi que l'élaboration d'indicateurs inclus dans le cadre des résultats du Projet ;
- Appuyer les services déconcentrés des ministères partenaires du Projet dans le cadre de leurs missions de suivi du Projet et d'établissement de rapports techniques;

- Appuyer l'organisation et la planification des activités de formation sur les différents volets du projet (production, stockage, transport, commercialisation...);
- Contribuer au développement du plan de suivi et de mise en œuvre des activités et apporter son assistance aux participants des Comités de suivi technique au niveau département et des districts;
- Contribuer à la rédaction de propositions de programme, des propositions de financement aux bailleurs de fonds;
- Fournir des éléments pour la mise en œuvre du plan de communication ciblant les activités de bénéficiaires directs du Projet.

PERFORMANCES

Performance. L'Assistant à la Coordination Locale devra :

- Encourager l'innovation et les solutions créatives ; montrer la volonté d'explorer et d'expérimenter de nouvelles idées et approches ;
- Mettre l'accent sur l'obtention de résultats pour soi et pour les partenaires opérationnels et parties prenantes au niveau local et ainsi fournir des résultats dans les limites du temps imparti aux différents travaux ;
- Prendre des initiatives et des mesures, notamment par une veille constante des risques identifiés dans le document de Projet dans le cas où elles s'imposent pour tenir le cap des réalisations et savoir anticiper face à des situations liées au changement climatique, notamment face à des épisodes météorologiques adverses.

PARTENARIATS

• **Partenariats.** L'Assistant à la Coordination Locale devra prouver des qualités à :

- Établir des partenariats solides en démontrant sa capacité de comprendre et de répondre de manière adéquate aux besoins des partenaires externes ;
- Faciliter ou encourager la création des associations et leur fournir des conseils techniques et procéduraux, leur permettant d'identifier leurs besoins et de choisir leurs mesures d'adaptation privilégiées ;
- Au niveau communautaire, aider les collectivités à l'organisation de débats internes, y compris dans l'inclusion des participants aux activités mises en œuvre, pour la sensibilisation sur l'établissement de normes pour la structuration des groupements et la réalisation des travaux, etc. ;
- Apprécier, en concertation avec les sous-bureaux et la Direction du Projet, la qualité des activités des intervenants internes et externes au Projet et démontrer des qualités techniques solides et le professionnalisme nécessaire à cet effet.

AUTRES EXIGENCES SPÉCIFIQUES EN MATIÈRE D'EMPLOI

- Bonnes qualités rédactionnelles (français) ;
- Capacité de travailler au milieu d'une équipe multidisciplinaire et diversifiée ;
- Connaissance des enjeux et des stratégies de la sécurité alimentaire, au développement agricole et aux changements climatiques au Congo ;
- Sociabilité pour appréhender en contact direct avec les communautés rurales les questions de diversité et en faciliter le dialogue et la compréhension ;
- Connaissance des questions de genre et de la problématique des populations autochtones ;
- Capacité de travailler en situation de stress.

QUALIFICATION ET EXPERIENCES REQUISES

- Un master/diplôme universitaire de niveau Bac+3 au minimum dans une discipline pertinente telle que : agriculture, foresterie, économie du développement, sciences sociales, ou autre domaine pertinent. La détention d'un diplôme universitaire accompagné par 3 ans au moins d'années d'expérience de travail et/ou de formations/cours connexes professionnels dans les domaines précités est recevable ;
- Contribution à des prestations, travaux, consultations, sur les questions en lien avec les systèmes productifs des petits producteurs et/ou la vulnérabilité des groupes communautaires de différents secteurs productifs ;
- Bonne maîtrise de l'informatique (logiciels courants de traitement de textes et tableurs, power point etc.), d'apprentissage et de communication multimédias ;
- Maîtrise du français ;
- La pratique d'une des langues nationales ou locales parlées dans le département constitue un atout.

DATE LIMITE DE SOUMISSION

La date limite de la vacance de poste est fixée au 15 février 2022. Les candidatures reçues après cette date ne seront pas considérées.

Les dossiers de candidature, adressés à Mme la Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo et déposés à la Direction des Etudes et de la Planification 11^e Etage. Porte 11.11 Tour Nabemba. par voie électronique à l'adresse : secretariatministre@ministere-tourisme.gouv.cg avec pour objet la mention « **Assistant à la Coordination Locale (ACL)** » devront être constitués de:

- un CV détaillé,
- une lettre de motivation,
- au moins deux adresses électroniques et numéros de téléphones de personnes de références.

Le processus de recrutement

Seuls les candidats présélectionnés, après analyse des dossiers, seront contactés et passeront un entretien.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées

Le PAM ne tolère aucune discrimination et ne fait pas de discrimination fondée sur le statut VIH / SIDA.

Brazzaville, le 02 FEV 2022

La Ministre de l'Environnement,
du Développement Durable
et du Bassin du Congo



Arlette SOUDAN-NONAUULT. -